

Career Facts

Consider a Career with Manitoba Justice



A career in justice can be interesting and rewarding – one where you can make a difference.

Manitoba Justice is a large department, employing over 3,000 people across the province. We are always looking for hard-working people interested in contributing their skills, knowledge and abilities to a wide range of justice professions, services and programs. These are some of the jobs available.

Corrections: correctional officers, probation workers, juvenile counsellors, chaplains, nurses, teachers, Aboriginal Elders and correctional trades instructors

Law: prosecutions, family law, legal aid, constitutional law, legislation, The Public Trustee, civil legal and legal translators

Courts: magistrates, court clerks, Aboriginal court workers, judges' secretaries, sheriff officers and deputy registrars

Others: human rights officers, information systems programmers, financial analysts, accountants, financial clerks, administrative officers and clerks, legal secretaries, supervisors and managers, secretaries, policy analysts, crime prevention co-ordinators and investigators

Our vision and mission

Our vision is of a safe, just and peaceful society supported by a justice system that is fair, effective, trusted and understood.

Our mission is to promote a safe, just and peaceful society by:

- providing a fair and effective prosecution service
- managing offenders in an environment that promotes public safety and rehabilitation
- providing mechanisms for timely and peaceful resolution of civil and criminal matters
- providing legal advice and services to government
- providing programs that assist in protecting and enforcing individual and collective rights
- providing support and assistance to victims of crime
- promoting effective policing, and crime prevention in our communities

Our guiding principles

We seek to carry out this mission using the following guiding principles, which are critical to the functioning of our democratic society.

- In the exercise of our authority, we act in trust for the public at all times.
- Our system of justice is based on the rule of law and a respect for the rights of individuals and the rights of the whole community.
- An open and accessible system of justice treats all persons fairly and with respect.
- Our society is diverse, and we need to be responsive to that diversity.
- Communication, co-operation, interdependence and the involvement of government and non-government partners are essential for developing integrated approaches to the administration of justice in Manitoba and Canada.
- The public plays a critical role in the delivery of justice and in shaping our institutions and programs.
- The individual is responsible to the larger community.
- We support preventive approaches to problems and the prompt and just resolution of conflict.

For more information about career opportunities in Manitoba Justice:

check the job listings on the Manitoba Civil Service Commission's Employment Opportunities website at <http://www.gov.mb.ca/csc/06acces.html>.

Or visit any Government of Manitoba Human Resource Services office to find the most recent job opportunities posted. New job opportunities are posted daily, so check often.

Faits sur la carrière

Envisagez une carrière à Justice Manitoba

Manitoba 

Bâtir l'avenir

Une carrière dans le domaine de la justice

peut être intéressante et enrichissante – une occasion pour vous d'apporter votre contribution.

Justice Manitoba est un important ministère qui emploie plus de 3 000 personnes dans l'ensemble de la province. Nous sommes toujours à la recherche de personnes qui aiment travailler et veulent apporter leurs compétences, leurs connaissances et leurs capacités à une vaste gamme de professions, de services et de programmes du domaine de la justice. Certains des emplois offerts sont énumérés ci-après.

Services correctionnels: agents de correction, agents de probation, conseillers au service des jeunes, aumôniers, infirmières, enseignants, aînés auprès des détenus autochtones et enseignants de métiers des Services correctionnels.

Droit: poursuites, droit de la famille, aide juridique, droit constitutionnel, législation, curateur public, contentieux civil et traducteurs juridiques.

Tribunaux: magistrats, greffiers, travailleurs autochtones auprès des tribunaux, secrétaires de juges, représentants du shérif et registraires adjoints.

Autres: agents des droits de la personne, programmeurs de systèmes d'information, analystes financiers, comptables, commis aux finances, agents et commis administratifs, secrétaires juridiques, superviseurs et gestionnaires, secrétaires, analystes des politiques, coordonnateurs de prévention criminelle et enquêteurs.

Notre vision et notre mission

Nous aspirons à une société sûre, juste et paisible, appuyée par un système de justice équitable, efficace, fiable et accessible.

Notre mission est de promouvoir la sécurité, la justice et la paix au sein de notre société en:

- offrant des services de poursuite justes et équitables
- prenant les contrevenants en charge dans un environnement qui favorise leur réadaptation ainsi que la sécurité du public
- mettant en place des mécanismes de résolution rapide et pacifique des questions d'ordre civil et criminel
- offrant des conseils et des services juridiques au gouvernement
- mettant sur pied des programmes qui contribuent à protéger et à renforcer les droits individuels et collectifs
- offrant appui et aide aux victimes de crimes
- faisant la promotion d'initiatives efficaces de maintien de l'ordre et de prévention du crime dans nos collectivités

Nos principes directeurs

Nous aspirons à mener cette mission à bien dans le respect des principes suivants qui sont essentiels au bon fonctionnement de notre société démocratique.

- Nous reconnaissons que tout en exerçant notre autorité, nous devons, en tout temps, jouir de la confiance du public.
- Nous acceptons que notre système de justice repose sur la primauté du droit et sur le respect des droits des personnes ainsi que du droit de la collectivité dans son ensemble.

- Nous nous efforçons de promouvoir un système de justice ouvert et accessible, qui traite toutes les personnes équitablement et avec respect.
- Nous reconnaissons la diversité au sein de notre société, ainsi que le besoin d'être sensible à cette diversité.
- Nous accordons une grande importance à la communication, à la coopération et à l'interdépendance, et nous reconnaissons la nécessité de faire intervenir des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux dans la mise au point de méthodes intégrées d'administration de la justice au Manitoba et partout au Canada.
- Nous respectons et apprécions le rôle que peut jouer le public dans l'exercice de la justice et dans l'orientation de nos programmes et de nos institutions.
- Nous croyons en la promotion des responsabilités de chacun face à la collectivité dans son ensemble.
- Nous appuyons la mise sur pied de méthodes de prévention des problèmes, ainsi que la résolution rapide et juste des conflits.

Pour de plus amples renseignements sur les possibilités de carrière à Justice Manitoba:

Consultez le répertoire d'emplois sur le site Web des possibilités d'emplois de la Commission de la fonction publique du Manitoba à l'adresse suivante:

<http://www.gov.mb.ca/csc/index.fr.html>

Ou présentez-vous au bureau de la Direction de la gestion des ressources humaines du gouvernement du Manitoba pour trouver les plus récentes possibilités d'emplois qui y sont affichées.

De nouvelles possibilités d'emplois sont affichées tous les jours dans le répertoire; alors, consultez-le souvent.